



SALON DES CRÉATEURS

# NIMAGINE

6 AU 14 NOVEMBRE 2021



## « LE COUP DE POUCE 2021 »

Le Parc Expo de Nîmes soutient les jeunes professionnels des métiers d'art à travers son « Coup de Pouce » Nimage. Le dossier de candidature sera examiné par un jury de professionnels.

### **1. Participation financière**

Le lauréat se verra offrir un stand de 9 m<sup>2</sup> (valeur 1 308 € TTC) équipé à savoir moquette, cloisons et bandeau habillé de tissu, enseigne, disjoncteur électrique (prévoir uniquement les éclairages et la décoration).

Pour confirmer sa participation, le candidat sélectionné devra s'acquitter de la somme de 228.00 € TTC (à régler en 2 fois) correspondant aux droits d'inscription qui comprennent :

- Inscription au catalogue et sur le site internet [www.expo-nimes.com](http://www.expo-nimes.com)
- Enseigne
- 70 invitations
- Badges exposants et badge parking

### **2. Conditions de participation**

**Espace réservé aux créateurs réalisant des pièces liées à l'univers de la maison (à l'exception de la peinture et de la photographie)**

**EXCEPTIONNELLEMENT**, les créateurs de « bijoux, textile et accessoires de mode » peuvent postuler au Coup de Pouce Nimage, car ils n'ont pas eu l'opportunité de postuler à celui du salon BIJOUTIFUL, annulé en 2020 et 2021 à cause de la Covid-19.

- La sélection est ouverte aux créateurs n'ayant jamais participé au Salon NIMAGINE.
- Les candidats doivent avoir moins de 3 ans d'activité professionnelle.
- Ils doivent satisfaire à la législation en vigueur et joindre à leur fiche de candidature :
  - un justificatif de leur qualité d'artisan ou d'artiste libre ou d'étudiant en fin de scolarité ;
  - ou une attestation de création d'entreprise en cours ;
  - ou une attestation de rattachement à une couveuse d'entreprises.
- La fiche de candidature ci-jointe doit être accompagnée de 6 photographies de créations sur CD ou clef usb exclusivement ; les caractéristiques techniques sont les suivantes : format : JPEG ; poids si possible : de 500 Ko à 2.2 Mo. La 6<sup>ème</sup> photo doit représenter un stand dans une configuration de type salon.

**A NOTER : possibilité de présenter en même temps un dossier de participation au salon Nimage, pour le cas où votre candidature ne serait pas retenue.**

Pour rappel, un seul créateur sera sélectionné pour le Coup de Pouce 2021. Son stand sera situé à côté du Coup de Pouce 2020 qui n'a malheureusement pas pu exposer à cause de l'annulation du salon suite au confinement de novembre 2020.

**Fiche de candidature**  
**« Coup de Pouce » NIMAGINE 2021**

a renvoyer dûment remplie et accompagnée  
des photos demandées à l'adresse ci-dessous **avant le 31 mai 2021:**

**PARC DES EXPOSITIONS - Salon Nimage**  
**230 Avenue du Languedoc, CS 44006, 30918 NIMES Cedex 2**

Nom : ..... Prénom : .....

Raison Sociale : ..... Nationalité : .....

Adresse : .....

Ville : ..... Code Postal : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

Site internet : .....

**Parcours professionnel**

Formation (École où autres...)	Période	Éventuellement diplôme obtenu/niveau

Stages	Période	Lieu (Entreprise, artisan...)

Participation à des manifestations professionnelles	Dates	Lieu

**Joindre impérativement sur papier libre un descriptif de  
votre travail : démarche artistique, technique(s) employée(s)...**

## Légendes des 6 photos

### **Photo n°1 :**

Type de création : .....

Matière(s) : .....

Dimensions : .....

Prix salon : .....

### **Photo n°2 :**

Type de création : .....

Matière(s) : .....

Dimensions : .....

Prix salon : .....

### **Photo n°3 :**

Type de création : .....

Matière(s) : .....

Dimensions : .....

Prix salon : .....

### **Photo n°4 :**

Type de création : .....

Matière(s) : .....

Dimensions : .....

Prix salon : .....

### **Photo n°5 :**

Type de création : .....

Matière(s) : .....

Dimensions : .....

Prix salon : .....

### **Photo n°6 : stand**